

HOSPITALISATION

PRESTATIONS CONVENTIONNÉES ASSURANCE MALADIE

- **Forfait Hospitalier fixé par arrêté ministériel : 20€/jour y compris jour de sortie**

Le forfait hospitalier représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Il n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. Il peut éventuellement être pris en charge par votre mutuelle.

- **Participation Assuré Transitoire (PAT) fixée par arrêté ministériel : 24€/séjour**

La Participation Assuré Transitoire (PAT) est une participation forfaitaire, demandée par l'assurance maladie au patient, pour les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120€. Ces frais peuvent être pris en charge en tout ou partie par la mutuelle du patient selon son contrat.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Chambre particulière GOURMET	Chambre individuelle CONFORT	Chambre individuelle CLASSIQUE
TARIFS	115€ / jour	105€ / jour	90€ / jour
Télévision	✓	✓	✓
Wi-Fi	✓	✓	✓
Coffre-fort	✓	✓	✓
Petit-déjeuner Petit-déjeuner Plaisir : Boisson chaude, jus de fruit, croissant, pain, beurre et confiture. Sauf contre-indication médicale	 Plaisir	 Plaisir	 Classique
Déjeuner / Dîner Déjeuner Gourmet : Carte disponible sur demande à l'accueil et en chambre Sauf contre-indication médicale	 Gourmet	 Classique	 Classique
Trousse de toilette et chaussons Savon, gel douche, shampoing, kit dentaire et kit vanity (cotons et cotons tige)	✗	✓	✗
Presse quotidienne	✓	✗	✗

HOSPITALISATION

OPTIONS <i>sous réserve de disponibilité</i>	TARIFS
Télévision	6€/jour
Télévision + casque	
Trousse de toilette Savon, gel douche, shampoing, kit dentaire et kit vanity (cotons et cotons tige)	10€ le kit
Télévision + casque	8€/jour
Lit accompagnant	15€/nuit
Petit-déjeuner accompagnant	7€/jour
Repas accompagnant	12€/repas